

Traitement des maltraitances sensibilisations à la bientraitance

Pr Robert Moulias
Président d 'ALMA France
(allo-maltraitance)

Un phénomène ancien

Une attention récente

- Depuis qu'il y a eu des vieux et des handicapés : la nuit des temps = silence : sujet tabou !
- Charte des Droits et Libertés (FNG -1987)
- Conseil de l'Europe (1989) (Ida Hyde)
- ALMA 1994 (Pr. R. Hugonot)
- Plan Ph Bas -V Létard : 2007- 8
- Système ALMA reste unique au monde ?

Pourquoi des maltraitances ?

- Nature humaine :
 - profiter de la faiblesse de l'autre (malveillance)
 - exercer son pouvoir sur plus faible que soi
 - ignorer les besoins de l'autre
 - Ne pas savoir ce qu'il faut faire pour aider celui qui a besoin d'aide

Pourquoi le silence ?

- Acceptation inconsciente comme normal
- Honte de sa faiblesse, de la maltraitance
- Peur des représailles
- personne à qui s 'adresser
- Lien affectif avec le maltraitant

Variété des Maltraitements

- Malveillances – délinquance par ruse
 - l'occasion fait le larron
 - pervers narcissiques
- Négligences par ignorance
 - par inconscience
 - par impossibilité
- Abus de précautions :
on protège la structure, non la personne

Qui est victime ?

- Plus faible que l'«auteur»
- sous l'emprise de l'«auteur»
- Personne dépendant d'autrui pour ses Activités de la vie quotidienne
- Personne en perte d'autonomie décisionnelle

- Besoin d'autrui non formé à sa tâche

Qui est auteur ?

- « L 'occasion fait le larron »
- Mais aussi : aidant naturel dépassé
professionnel non formé
structure inappropriée

Rôle du témoin

- Quand la victime ne peut parler
- - la victime ne veut parler (auteur proche)

- Importance du regard neuf
- accès à une écoute utile

Maltraitements et Handicaps

- Les facteurs de risque de maltraitance :
 - les déficiences qui font dépendre d 'autrui
 - difficultés ou impossibilités de s 'exprimer
 - l 'inconscience des besoins de la personne
 - l 'ignorance du bon geste
 - profiter de la faiblesse d 'autrui

Handicaps Physiques

- Problèmes d 'accessibilité
- Mobilité impossible rend l 'assistance nécessaire
- Pas seulement fauteuil roulant
- Discriminations dans le travail

Handicap Psychique

- Plus victimes qu'auteurs de maltraitances
- Place des violences sexuelles
- Groupe de travail ALMA très actif :
formation des écoutants, écoute d'un délire, diriger vers un soin actif
- souffrance des familles

Handicap Mental

- Le plus frappé par les maltraitances
- Comment s'exprimer ?
- Place des violences gratuites
- Place des violences sexuelles

- Groupe de travail en formation

Handicap Auditif

- Sourds : accès à la plainte
- Ouverture annoncée d'une plateforme pour sourds « signants » à Grenoble, en coopération avec ALMA Isère Handicap
- Malentendants : accès à la vie de la Cité
- Groupe de travail actif (recommandations)

Handicap Visuel

- Non voyants : accès à la plainte
- Mal voyants : accès à la vie de la cité
- Groupe de travail en constitution

et la Bienveillance qu 'est ce que c 'est ?

- Ce n 'est pas le contraire de la maltraitance
- Ce n 'est pas l 'exécution de toutes les recommandations de bonnes pratiques : contradictions entre elles
- Ce n 'est surtout pas la routine !

La bientraitance c 'est un ensemble

- Conscience de son rôle
- Compétence dans son métier
- Respect de la déontologie
- Respect de la dignité de la personne

La bientraitance , c 'est un ensemble

- Travail « collégial » en équipe (à effectif suffisant)
- Connaître ses limites
- Réfléchir au sens de son action
- Savoir se remettre en cause

Qu'est ce que la bientraitance ?

- C'est permettre à une personne de vivre dépendante dans la dignité

Comment traiter les
maltraitements ?

Comment sensibiliser à la
bien-être ?

Le Réseau ALMA

- Créé en 1994 (Pr Hugonot et Mme Busby)
- Ecouter, analyser, traiter+++ , suivre

- 2010 : 78 départements couverts par 61 antennes (+ 5 associations indépendantes)

- basées sur le volontariat
- la compétence +++
- la confidentialité +++
- le respect de principes éthiques +++

ALMA et le 39 77 (numéro national)

- Pour 78 départements les appels reçus au 39 77 (AFBAH) sont adressés pour traitement aux centres ALMA.
- 39 77 = première écoute
- ALMA = écoute (appels directs ou 39 77) analyse, conseil ou intervention, suivi : des heures de travail d'équipe

Pourquoi une écoute doit être de proximité

- ALMA = double écoute, écoutants formés
- Écoutants travaillant en équipe avec des référents pluridisciplinaires formés
- bénévoles, mais travaillant ou ayant travaillé dans le département : connaissance des réseaux locaux
- Confidentialité, compétence, neutralité, indépendance, respect de l'autonomie

Principes de l'écoute

- Double écoute
- Compétence (formation)
- Soulager
- Confidentialité
- Neutralité
- Connaissance du terrain (proximité)

Principes de l'analyse et du conseil

- Confidentialité
- Compétence = pluridisciplinarité et multi -
professionnalisme et travail collégial
- Neutralité : ne pas juger
- Indépendance
- Autonomie de la personne victime
- But : Qualité de vie (pas vengeance!)

Methodologie ALMA (1)

- Plainte ne signifie pas faits exacts
ex : souffrances sans maltraitance
- Formation à l'écoute
- Croiser les informations : intérêt des réseaux professionnels de proximité
- Analyse pluridisciplinaire et multi -
professionnelle de la situation

Méthodologie d'ALMA (2)

- Conseils précis d'action à l'appelant (y compris contenu de courriers dictés)
- Intervention directe d'ALMA si :
 - incapacité d'agir
 - risque de représailles (témoin)
- intervention rapide des pouvoirs nécessaire
- Suivi et répétition si besoin (rien n 'est fait)

Pourquoi cette méthode est indispensable

- Proximité
- Confidentialité
- Equipe pluridisciplinaire
- Compétences multi professionnelles
- Neutralité
- Absence de conflits d'intérêts +++
- Autonomie préservée
- Coûts : impossible avec un cadre rigide

Partenariats

- ALMA ne remplace aucun service ! apporte son expérience multidisciplinaire, neutre, indépendante, et la confidentialité
- Comité de Pilotage
 - DDCS (et ARS ?)
 - C G
 - Parquet
 - Police, Gendarmerie, Ordres, Médiateur
 - Associations d'écoute et d'aide
 - réseaux sociaux (CLIC, CMP, CCAS, etc)

Résultats

- Conseils suivis = disparition de la maltraitance (étude Beck 2007)
- Conseils non suivis = échec - souvent parce que l'auteur est un proche, mais il y a eu écoute : moins de souffrance.
- Souffrance sans maltraitance (15/20 %)

Résultats Handicaps

- Seulement 20 % des appels
- Tabou plus fort qu 'en gériatrie ? = oui
- Moins de problèmes ? = non
- 39 77 moins connu ? = oui

- Mêmes abus, violences et négligences
- + discriminations au cours du travail

Missions complémentaires : prévention = bientraitance

- Sensibilisation des professionnels
- Informer public et décideurs
- Formations (cours, ouvrages, DVD, etc)
- Etudier pour mieux comprendre et prévenir : nouvelle priorité indispensable

Actions de Prévention

- Formation de formateurs « ALMA »
- Institutions (médico sociales et Hôpital)
- Domicile (UNA)
- Aidants familiaux ?? (France Alzheimer)
- Décideurs
- Formations initiales et continues : IFSI, Psychologues, Médecins, Gériatrie, Décideurs...

Et la prévention des malveillances ?

- C'est la peur du gendarme : tolérance zéro
- La loi aggrave fortement toutes les peines si la victime est « vulnérable »
- Sans plainte ou témoignage = jamais de sanction

Besoin d'en savoir plus : études

- Quelques exemples d'études :
 - Souffrance ou maltraitance ? (Beck et Boiffin -Paris)
 - Syndrome de Négligence (Congrès Mondial Gériatrie)
 - Maltraitements financières (Daphné II)
 - Jurisprudences (Pr Veron)
 - projet Médéric : situations - types

Difficultés

- Créer une antenne +++
- recruter des bénévoles
- former les équipes

- maintenir les motivations
- Cela marche : bravo aux pionniers (Pr Hugonot et Mme Busby)
- Cela tient : activité doublée par le 39 77

Partenariats

- Réunir ceux qui s'intéressent
- Autres associations : AFBAH, AGY Solres
- UNA, AD -PA, pfP
- Médéric Alzheimer, fondations
- CNAV ? CNSA ??
- Universités
- International (INPEA, Europe)

CONCLUSION

ALMA : un maillon indispensable dans la lutte contre les maltraitances.

- Recueille et traite des plaintes qui souvent ne s 'exprimeraient pas
- Méthodologie efficace
- Assure un suivi neutre et indépendant
- Soulage les services publics
- Intérêt économique aussi !

Conclusion (2)

- «Traiter» les maltraitances envers les personnes en situations de handicap au cas par cas sur les 3/4 d'un territoire national = une première mondiale.
- Une action bénévole qui a besoin de l'aide de toutes les associations

CONCLUSION (3)

- Les milliers de cas TRAITES et SUIVIS chaque année, l'expérience et l'expertise de ces centaines de professionnels en retraite, en activité ou en formation représentent un immense savoir sur comment traiter ces problèmes.
- Il est temps de commencer à recueillir ce savoir et à le valider: début = 2010

Merci pour votre attention

et pour vos questions

Exemple ALMLA 34 - 2009

- 35/ 117 dossiers = handicaps
- 17 violences psychologiques et abus de faiblesse
- 5 violences physiques
- 5 maltraitements financiers
- 5 atteintes aux droits
- 5 négligences actives
- 4 maltraitements sociétales

Exemple ALMA 54 2009

- 30 dossiers sur 120
- dont 16 handicap psychique (en majorité :
dépression)
- Situations analogues à celles observées
en gériatrie, y compris souffrance sans
maltraitance

Exemples : cas types

- Séquestration d 'undéficient mental
- abus sexuels dans un CAT
- problèmes d 'hygiène au CAT et à domicile
- négligence professionnelle dans les soins
- négligence « tierce personne »
- négligence familiale